

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE-FOY
DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Absents et excusés: Mme AMMI Virginie , Mme GAZEAU Laure , MM. GUILLOU Alain , GUYOT Marc , Mme GAUTREAU Anne , Mme GASCHET Florianne , MM. MARTINEAU Jordan , VILLEMAIN Marc.

Mme AMMI Virginie a donné pouvoir à M. COLAS Daniel.
Mme GAZEAU Laure a donné pouvoir à M. BAROTIN Rémi.
M. GUILLOU Alain a donné pouvoir à Mme FARINEAU Amélie.
M. GUYOT Marc a donné pouvoir à M. GRELLIER Philippe.
Mme GAUTREAU Anne a donné pouvoir à Mme FRANCHETEAU Audrey.
Mme GASCHET Florianne a donné pouvoir à M. JAULIN Cyril.
M. MARTINEAU Jordan a donné pouvoir à M. VERDON Noël.
M. VILLEMAIN Marc a donné pouvoir à Mme BULTEAU Séverine.

Élection de cinq délégués du Conseil Municipal et de trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral, le Conseil Municipal doit élire 5 délégués et 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Une liste de candidats a été déposée, composée de VERDON Noël, FRANCHETEAU Audrey, BAROTIN Rémi, AMMI Virginie, COLAS Daniel, GAZEAU Laure, ALBERT Didier, PECH-HARDENNE Sophie.

Le Conseil Municipal procède à l'élection, à bulletin secret, et au dépouillement :

Nombre de votes : 19

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

Ont obtenu : Liste VERDON Noël : 17 voix.

M. VERDON Noël, Mme FRANCHETEAU Audrey, M. BAROTIN Rémi, Mme AMMI Virginie et M. COLAS Daniel, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, ont été proclamés élus délégués.

Mme GAZEAU Laure, M. ALBERT Didier et Mme PECH-HARDENNE Sophie ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, ont été proclamés élus suppléants.

Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (deux abstentions), propose une liste de 32 noms pour les commissaires titulaires et suppléants, représentant les différentes catégories de contribuables. Cette liste sera transmise au Directeur Départemental des Finances Publiques de la Vendée qui désignera 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants parmi ces 32 noms.